

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article169>



Instructions de tri et de conservation pour les archives reçues et produites

- École - Textes (vie de l'école, intervenants, etc.) -



Date de mise en ligne : vendredi 17 juin 2005

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

La question est souvent posée : *Que faire des documents relatifs à la vie scolaire (circulaires, dossiers des élèves, livrets d'évaluations, registres, ...) qui encombrant les armoires de nos classes ?*. L'[Instruction n° 2005-003 du 22-2-2005](#) dans l'encart du [BO n° 24 du 16 juin 2005](#) donne des instructions précises quant au tri et à la conservation pour les archives reçues et produites.

La circulaire du Premier ministre du 2 novembre 2001 *'relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État* prévoit que "la gestion des archives intermédiaires doit être assumée par un service ou une cellule spécifique, qui doit apparaître clairement dans l'organigramme et être placé à un niveau lui permettant d'exercer efficacement sa mission."

Il est rappelé que le versement des archives définitives ou historiques auprès des services compétents - archives départementales ou Archives nationales notamment - revêt un caractère obligatoire au terme du code du patrimoine (livre II) et du décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979.

Les textes antérieurs, en particulier les circulaires de 1970, sont donc **annulés** par ces nouvelles instructions qui valent pour les archives postérieures à 1970. Les textes précédents prescrivaient le versement intégral des documents antérieurs à 1940. Si certains gisements d'archives n'ont pas encore été versés, ceux-ci devront faire l'objet d'un versement dans les plus brefs délais ; exception faite des dossiers personnels pour lesquels la DUA est longue (90 ans).

Nous vous renvoyons au [BO n° 24 du 16 juin 2005](#)

Tableau d'archivage :

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/sites/yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

tableau de tri et d'archivage